



VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Actualités](#)
3. Subventions 2024 aux associations



Subventions 2024 aux associations

15/06/2023

Les demandes de subventions des associations au titre de l'année 2024 devront être effectuées avant le 2 octobre.

Les demandes s'effectuent uniquement en ligne sur le site des démarches de Lorient <https://demat.orient.bzh> (les demandes transmises par voie postale ne seront pas examinées).

En cas de difficulté ou pour toutes précisions, vous pouvez contacter les services :

- Questions concernant le contenu du dossier de subvention ou votre projet :
 - Pour les associations à caractère non sportif : service subventions- 02 97 02 22 00 (poste 22.18 ou 23.61) - subventions@orient.bzh
 - Pour les associations sportives : service des sports - 02 97 02 23 87 - sports@orient.bzh
- Questions concernant le compte association : Lorient Asso - 02 97 02 59 38 - lorientasso@orient.bzh - Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et 14h à

17h30 sauf les jeudis après-midi. Fermeture estivale : du 31 juillet au 15 août inclus.

Contact

- *Map* Mairie de Lorient
2 Boulevard Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* contact@lorient.bzh

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, [cliquez ici](#)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15
Le samedi de 9h à 12h, état civil uniquement

[Nous écrire](#)

Le kiosque

[Accès au Lorient Mag](#)

Téléchargez l'appli

- [Android](#)
- [IOS](#)

Suivez-nous

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

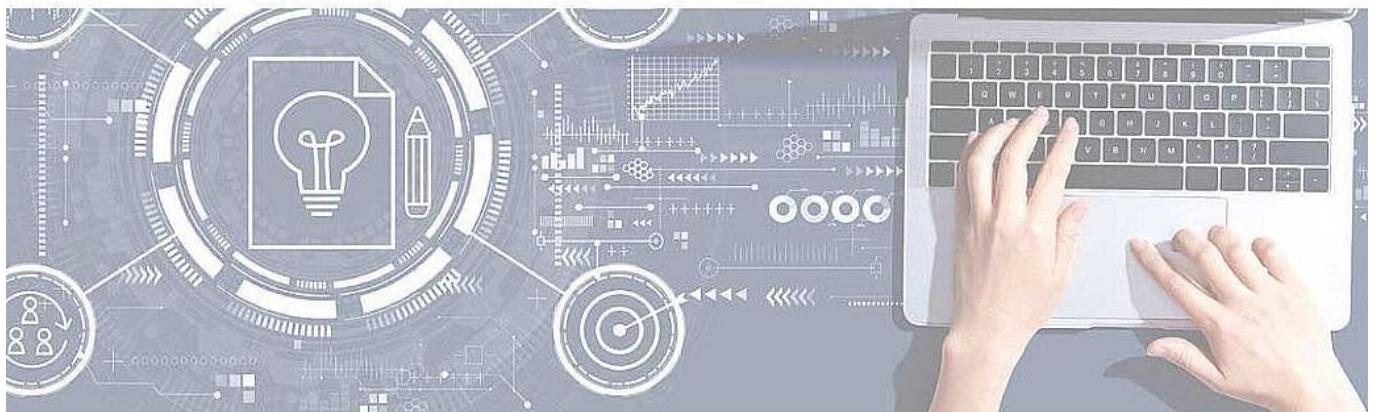
DSIL

- >> Infrastructure serveur performante et sécurisée
- >> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)



la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de **417 500 €** dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.



COFINANCÉ PAR

**UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA**



FINANCEMENT
DANS LE CADRE
DE LA RÉPONSE
DE L'UNION
À LA PANDÉMIE
DE COVID-19



**L'Europe s'engage
en Bretagne** / Avec le Fonds européen
de développement régional

COFINANCÉ PAR _____

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



***L'Europe s'engage
en Bretagne***

*Avec le Fonds européen
de développement régional*

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)